

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum
Band: 1 (1869-1871)
Heft: 3-3

Artikel: Antiquités lacustres près d'Estavayer (Canton de Fribourg)
Autor: Grangier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-154105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Werkzeug umgekehrt, aber die Bohrung um ein Paar Linien verfehlt, so dass die Löcher nicht zusammentreffen. 6) Eine Anzahl Scherben von Thongeschirr, die theils grossen Gefässen angehören und aus einem mit Körnern von Quarz und Glimmer vermischten Thone bestehen, theils aber von kleinern Geschirren herstammen, welche aus reinem Thone geformt und an der Aussenseite geglättet sind; 7) ein Stück einer aus Thon und Moos zusammengekneteten Masse, ohne Zweifel ein Stück des Bestiches der Geflechtwände; 8) ein auf einer Seite abgeschlissenes Stück Sandstein; 9) mehrere Splitter von Hornblendegestein, ein Beweis, dass die Bewohner ihre Stein- geräthe auf ihrem Pfahlbau verfertigten; 10) ein Stück eines grossen Serpentinhammers.

Stücke von Pfählen, von Ruthengeflechten, Topfscherben liegen zerstreut herum. Trotz aller Erkundigung und langen Suchens war ich nicht im Stande, das Dasein irgend eines Gegenstandes aus Bronze zu constatiren und bin überzeugt, dass die Existenz dieses Pfahlbaues in die Steinzeit fällt und dass derselbe vor dem Beginn der Bronzezeit verlassen wurde.

Das jetzige Moor mag in früherer Zeit ein kleiner See gewesen sein, dessen Wasser (wie jetzt noch bei langem Regenwetter) nach Totnach seinen Abfluss nahm. Während Jahrtausenden hat sich das Becken desselben schichtenweise mit Sumpfpflanzen und zugeschwemmtem Holz angefüllt und in demselben ein Torflager gebildet, das viele Fuss hoch die Reste menschlicher Thätigkeit bedeckt.“ —

Von einem Sachkundigen, der seit der Abfassung obstehenden Berichtes den Ort besuchte, vernehmen wir, dass sämmtliche Geräthschaften, zu denen noch Horn-, Knochen- und Feuersteinwerkzeuge hinzukommen, mit denen von Niederwyl genau übereinstimmen, und ein ziemlich vollständiges Bild einer Steinzeitansiedelung darbieten.

Dr. F. KELLER.

60.

Antiquités lacustres près d'Estavayer (Canton de Fribourg).

(Extrait d'une lettre de M. le professeur Grangier à Fribourg.)

Je n'ai pas été tout-à-fait inactif depuis le 1. août, où nos vacances se sont ouvertes, et j'ai pu me livrer à mon occupation favorite. Pour commencer, j'ai fait une excursion à Nonan, et, si je n'en ai rien apporté de remarquable, j'ai pu au moins me convaincre de l'importance et de l'étendue considérable de cet emplacement romain. M. de Reynold, son propriétaire, n'opère guère de travaux sur son vaste domaine sans que la pioche ou la charrue ne viennent se heurter à quelques débris de mur ou de pavé. Dernièrement il a mis à nu des sortes de plates-formes, qui ne sont autre chose que de vastes couches de ciment, de 30 à 50 pieds de circuit, aboutissant à des murs et recouvertes jadis, selon toute apparence, de mosaïques: c'est de là, sans doute, que feu M. de Reynold, père, aura tiré les nombreux débris que j'ai vus au château de Nonan et dont j'ai rapporté quelques échantillons.

Durant le séjour que je viens de faire à Estavayer, je puis dire que j'ai mené une vie tout-à-fait lacustre, car tout mon temps s'y est passé à visiter et à exploiter ses pilotis. J'y arrivais avec l'intention de profiter des eaux basses pour dresser le plan approximatif des différentes *ténevières* qui se trouvent entre Estavayer et Font; mais j'ai bientôt dû renoncer à ce projet pour deux raisons: d'abord parce que la

configuration de ces stations lacustres varie continuellement, soit par l'effet des tempêtes, soit par la quantité prodigieuse de pieux que nos pêcheurs en extrayent chaque année pour s'en servir comme bois de chauffage: je connais telle famille de ces braves gens qui, depuis une couple de générations, ne brûle pas d'autre bois dans le ménage; et pourtant — et c'est là le second motif qui m'a fait abandonner mon projet — il y a depuis l'extrémité septentrionale de la rive staviacoise jusqu'au delà de Font, une série non interrompue de pilotis, ce qui rend bien difficile, sinon impossible, une distinction un peu exacte entre les divers emplacements. Il en est un cependant (de l'âge du bronze) que les plus intrépides chercheurs staviacois savent bien distinguer, non par ses pieux, qui sont à peine perceptibles, mais à cause des précieux objets qu'ils y découvrent depuis quelque temps. Cette *ténevière*, encore très-peu exploitée, est à moitié chemin de Font et a été désignée de tout temps par les pêcheurs sous le nom de *la Plianté*.

Après avoir fait connaissance avec ces stations, j'ai encore visité, mais sans succès, les deux *ténevières*, de la pierre et du bronze, connues sous le nom de la *Crasaz* (la Creuse), à une demi-lieue d'Estavayer, du côté opposé, c'est-à-dire en s'avancant vers le nord, et j'ai fini par vouer tout mon temps et toute mon activité à la *ténevière* de la pierre (et purement de la pierre) qui se trouve à Estavayer même, à cent pas au plus du rivage, et qui dans ces temps de sécheresse se trouvait en partie à sec. Ici j'ai eu une excellente chance et je puis me vanter d'avoir été heureusement inspiré. En creusant, en remuant, en fouillant dans tous les sens le sol découvert et ses environs, où il n'y avait que quelques pouces d'eau, j'ai recueilli en trois jours — sans compter les végétaux (noisettes, glands, châtaignes, cerises), les nombreuses mâchoires et autres ossements de vache, de veau, de mouton, de cochon, etc., et quelques menus débris de poterie — une soixantaine d'objets où l'on reconnaît évidemment la main de l'homme, entre autres du bois de cerf, de daim, de chevreuil, quelquefois brute, mais le plus souvent coupé ou préparé en forme de manches; 2 petites haches ou ciseaux en os, dont une aiguisée aux deux extrémités; 3 poinçons en os; 2 pierres à broyer; 2 jolis marteaux en serpentine, un marteau encore non troué; 2 moitiés, dont l'une d'un marteau brisé pendant qu'on le perçait, ce qui démontre parfaitement le mode de percement; 7 petites haches ou *coins* de diverses pierres, dont une en néphrite; 6 pesons en pierre, dont un avec le trou non percé encore, mais commencé, apparemment avec un instrument très-pointu, sur les deux surfaces à la fois; une très-jolie flèche en silex; plusieurs bouts de lances de cette même matière et de différentes couleurs, etc.

Voilà une pêche quasi miraculeuse, si l'on considère combien cet emplacement a déjà été exploité; et Dieu sait jusqu'où je serais arrivé si une pluie abondante n'était venue m'interrompre et recouvrir en peu de temps le théâtre de mes exploits. Je vous dirai que l'idée de creuser, dans les cailloux d'abord, puis dans le sable jusqu'au roc, m'a été inspirée par le souvenir de ce même procédé que j'avais déjà employé avec succès, il y a quelques années, à Greing, en glanant sur les traces de M. de Pourtalès; j'ajouterai même que tous les objets trouvés à Estavayer sont, sans exception, parfaitement analogues à ceux que j'ai recueillis dans cette station du lac de Morat ou que j'ai remarqués dans la riche collection du château de Greing.